



André Chénier  
Œuvres complètes

TEXTE ÉTABLI ET COMMENTÉ  
PAR GÉRARD WALTER

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

*nrf*

ANDRÉ CHÉNIER

OEUVRES  
COMPLÈTES



TEXTE ÉTABLI ET COMMENTÉ  
PAR GÉRARD WALTER

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés  
pour tous les pays, y compris l'U. R. S. S.*

© 1958, Éditions Gallimard.

OEUVRES COMPLÈTES  
D'ANDRÉ CHÉNIER

CE VOLUME, LE CINQUANTE-SEPTIÈME DE LA « BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE », PUBLIÉE AUX ÉDITIONS GALLIMARD, A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR BIBLE BOLLORE, LE VINGT-HUIT OCTOBRE MIL NEUF CENT SOIXANTE-SIX, PAR CHAIX - DESFOSSÉS - NÉOGRAVURE, A PARIS.

CE VOLUME CONTIENT :

AVANT-PROPOS

*par Gérard Walter.*

CHRONOLOGIE

POÉSIES

PROSE

ARTICLES DU MONITEUR

ARTICLES DU JOURNAL DE PARIS

ÉCRITS POSTHUMES

ŒUVRES INACHEVÉES

POÉSIES

PROSE

CORRESPONDANCE

APPENDICE

NOTES ET VARIANTES

BIBLIOGRAPHIE

RÉPERTOIRE DES NOMS CITÉS

INDEX

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

## AVANT-PROPOS

*Au lendemain de la première des grandes guerres du XX<sup>e</sup> siècle, on vit les lettres françaises célébrer avec une particulière ferveur le centenaire d'André Chénier. Ce n'était pas celui de sa naissance (29 octobre 1762) ni celui de sa mort (25 juillet 1794). On commémorait les cent ans d'un livre : on s'était souvenu qu'en 1819 avait vu le jour le premier recueil des poésies d'André Chénier. Sortie d'un tombeau précoce environ un quart de siècle après la mort de son auteur, l'œuvre commençait sa vie posthume, s'amplifiant de génération en génération, et, somme toute, ce n'est que depuis quelque quarante ans que nous sommes rentrés en possession de l'ensemble des écrits d'un poète mort depuis un siècle et demi.*

*Je n'aurai pas, est-il besoin de le dire, l'impertinence d'ouvrir au cours de ce rapide avant-propos un débat sur les causes qui empêchent encore André Chénier d'occuper la place qui lui revient dans la poésie française. Il me semble seulement qu'il aurait été nécessaire, auparavant, de permettre au lecteur, après tout juge souverain dans la matière, de se représenter sous un aspect à la fois clarifié et méthodique l'ensemble de l'œuvre d'André Chénier. Tel est, essentiellement, le but de cette édition qui réunit en un seul volume tous ses écrits en vers et en prose jusqu'ici séparés les uns des autres. Ceci dit, qu'il me soit permis au préalable de rappeler dans leurs lignes générales le destin humain du poète et la voie suivie par son œuvre, en n'insistant d'une manière un peu plus détaillée que sur quelques points isolés insuffisamment éclairés encore.*

... Une Grecque, en son jeune printemps,  
Belle, au lit d'un époux nourrisson de la France  
Me fit naître Français dans le sein de Byzance.

*Ces vers surgissent infailliblement dans la mémoire dès qu'on prononce le nom d'André Chénier. Dans ces derniers temps, on s'est appliqué à démontrer leur inexac-titude, s'attachant tout particulièrement à contester à la mère du poète ses origines grecques. Besogne vaine et superflue. Un poème n'est pas un acte de naissance, et, pourvu qu'elles soient jol-*

ment exprimées, il doit être permis à son auteur d'y introduire des données dont l'authenticité pourrait prêter à discussion devant un officier d'état civil. On essayera toutefois de dégager les parts de vérité et de fantaisie qui résident dans cette déclaration lapidaire, superbement rimée, destinée à servir de base à toute entreprise biographique consacrée à André Chénier.

Le « nourrisson de la France » qui se hasarda jusqu'aux rives du Bosphore pour y contracter une union dont le fruit allait se révéler un des plus beaux ornements du verger de la poésie française, s'appelait Louis de Chénier.

Fils d'un marchand de Carcassonne qui avait perdu dans des entreprises malheureuses toute sa fortune, le jeune homme, obligé de gagner sa vie de bonne heure, fut employé dans la maison de commerce de son oncle, puis envoyé par celui-ci, à l'âge de vingt ans, à Constantinople, chez les sieurs Lavabre et Dussol négociants en draps dans cette ville. Quatre ans après, ses patrons, ayant décidé de rentrer en France, lui confiaient la gestion de leur affaire. Ainsi, à vingt-cinq ans, Louis de Chénier tient une place honorable dans le milieu des commerçants français de Constantinople et est élu en 1750 député de sa « nation », ce qui lui permet d'entrer en relations avec l'ambassadeur de France. En 1754, croyant l'avenir assuré, il se marie. Il épouse la fille d'un riche antiquaire qui s'honorait en même temps du titre de fournisseur officiel en bijouterie des dames du harem de Sa Majesté le Sultan, Antoine Lomaca, descendant d'une famille catalane établie à Chio on ne sait pas au juste depuis combien de temps, et qui avait été marié deux fois. Sa seconde femme était une Grecque authentique, mais on ignore la nationalité de la première. Or, celle qui devait devenir la mère d'André Chénier était née du premier mariage, ce qui réduit dans une forte proportion ses chances de compter parmi ses ascendants les compatriotes d'Eschyle et de Démosthène. Cela ne l'empêchait pas, ainsi que son père, d'être rangée parmi les « Grecs ». On sait combien était large le sens que comportait de tout temps cette désignation à Constantinople, et personne n'y songeait en plein XVIII<sup>e</sup> siècle, pas plus que par la suite du reste, d'appliquer les théories racistes pour déterminer quelles étaient les familles grecques cent pour cent dans cet amalgame de nationalités et de races que formait la population de la capitale de l'Empire ottoman. Élevée par une belle-mère grecque, parlant cette langue dès sa première enfance, elle pouvait se croire Grecque et à défaut de la certitude absolue se forger une illusion que

*tout autour d'elle contribuait à rendre profonde et sincère. Elle n'était pas tout à fait jeune déjà quand Louis de Chénier demanda sa main. A vingt-six ans, en Orient, une femme est depuis longtemps épouse et mère de famille. Elle sut du moins rattraper avantageusement le temps perdu. En huit années de mariage elle apporta à son mari huit enfants dont trois, il est vrai, moururent en bas âge.*

*A peine marié, Louis de Chénier voit la fortune jusqu'ici aimable et bienveillante lui tourner brusquement le dos. Le 23 novembre 1754, autrement dit un mois après son mariage, l'ambassadeur meurt, et son ex-favori est obligé de s'éclipser discrètement et rapidement. Il y a tout lieu de croire que les affaires de son commerce étaient devenues aussi de moins en moins brillantes puisqu'il finit par prendre la décision de quitter Constantinople et de retourner en France avec toute sa famille.*

*C'est ainsi qu'un jour d'avril 1765 on vit M. de Chénier, accompagné de son épouse et de ses cinq enfants, débarquer à Marseille. Avant de prendre la diligence qui devait conduire toute la famille à Paris, M. de Chénier se souvint fort à propos qu'il avait une sœur à Carcassonne mariée à un marchand drapier de cette ville : on ira leur rendre visite. Le brave homme sera enchanté sans doute de contempler la belle équipe de neveux présentée par son beau-frère. Peut-être en gardera-t-il une partie... Le calcul se révéla juste. En quittant Carcassonne, M. et Mme de Chénier y laissaient leur fils aîné Constantin et le petit André, filleul du drapier accueillant.*

*A peine installé à Paris, M. de Chénier se mit à la recherche d'une situation. Tout ce qu'il put décrocher après s'être dépensé sans compter verbalement et par écrit ce fut un consulat au Maroc. Le Maroc... il y a de quoi faire réfléchir un Français du temps de Louis XV et par surcroît père de famille nombreuse. Mais il n'y avait pas à choisir. D'autant plus que les appointements que comportait la fonction étaient alléchants : dix-neuf mille livres. Et M. de Chénier accepta. Sa femme refusa de le suivre. Il fut donc décidé qu'elle resterait à Paris avec les enfants pendant que M. de Chénier séjournerait au lointain et sauvage pays barbaresque. Il y restera dix-sept ans et ce n'est qu'une seule fois pendant toute cette période qu'il put obtenir un congé pour revoir sa famille.*

*Mme de Chénier s'accoutuma fort bien et très rapidement de l'absence de son époux. Usant avec habileté de sa réputation de « belle Grecque » qu'elle a su se créer dans le milieu de*

quelques snobs oisifs qui, sous la dénomination de « Société des Philhellènes », tuaient le temps en organisant des soupers costumés à la mode « olympienne », la fille de l'antiquaire de Constantinople finit par être connue dans les milieux lettrés de Paris. Son rêve était d'avoir un « salon » comme toutes les grandes dames parisiennes. Mais ses disponibilités financières étaient limitées. Elle attira donc ses invités par une teinte d'exotisme savant qu'elle sut apporter à ses soirées. Elle leur chantait des chansons grecques. De temps en temps elle faisait des exhibitions pittoresques en costume national et il lui arrivait d'esquisser devant eux, travestie de la sorte, quelque pas chorégraphique inspiré du folklore de son pays.

Pendant que sa mère danse et vocalise, André Chénier est toujours loin de Paris, en plein pays languedocien. Il y restera huit ans, séjournant tantôt dans la sombre et austère demeure de son oncle à Carcassonne, tantôt, sans doute pendant la belle saison, à la campagne, chez une « tante Juliette » dont le mari sera qualifié plus tard par lui de « vieux père nourricier ». C'était, probablement, un ménage de petits propriétaires ruraux auxquels l'enfant se trouvait confié pendant une partie de l'année. On ignore en quelle année exactement avait pris fin son séjour à Carcassonne. Des savants et compliqués calculs entrepris par quelques-uns de ses récents biographes il résulte que la date de son départ pourrait être située entre 1771 et 1773. Il est permis de supposer qu'elle se rapproche plutôt de la limite finale. Et voici pourquoi.

Après six années de résidence ininterrompue au Maroc, M. de Chénier venait d'obtenir, enfin, un congé d'assez longue durée et put venir passer quelques mois auprès de sa famille. Il a pu constater alors les succès mondains et artistiques de sa femme, mais il a pu se rendre compte en même temps que les enfants étaient plutôt négligés. M. de Chénier y sut mettre bon ordre et dès son arrivée s'occupa activement de l'avenir de ses fils. Louis-Sauveur qui, paraît-il, annonçait « des goûts et des dispositions pour le militaire », fut placé à l'École royale de la Marine. Il fit venir André de Carcassonne et l'envoya aussitôt au collège. Marie-Joseph suivit, à peu d'intervalle, cet exemple. Ainsi commença, à partir de fin 1773, une nouvelle période dans la vie d'André Chénier.

Le collège de Navarre où il fut inscrit comme élève de cinquième avait la réputation d'être un établissement scolaire de tout premier ordre, et ses élèves se recrutaient dans les familles les plus riches et le mieux titrées. Si M. de Chénier,

dont la fortune était bien modeste, n'avait pas hésité à s'imposer le sacrifice pécuniaire que nécessitait l'entretien coûteux de trois garçons dans un collège difficilement accessible aux bourses même mieux garnies que la sienne, c'est qu'il devait nourrir l'espoir que de la sorte ses fils allaient pouvoir se créer encore sur les bancs scolaires de précieuses et puissantes relations dont il leur serait aisé de profiter utilement par la suite.

Il ne s'était pas trompé, du moins en ce qui concernait André.

On sait fort peu de chose des années d'études de celui-ci. Dans ses vers il n'en parle qu'une seule fois et encore, ce n'est que pour évoquer le souvenir d'une punition infligée par un « maître inhumain ». Le palmarès du concours général nous le montre bon élève sans lui accorder une distinction particulière. Il eut le premier prix « d'amplification française » et un premier accessit de version latine. Il n'eut jamais de récompense en version grecque. Mais s'il ne juge pas nécessaire d'étendre ses confidences dans le domaine de ses occupations scolaires, il devient par contre éloquent et prolix quand il s'agit de célébrer les amitiés contractées par lui au collège. Il se lia tout d'abord avec les deux frères Trudaine, à peu près du même âge que lui. Héritiers prochains d'une des plus belles fortunes de France, peu enclins à user leurs veilles dans des travaux austères, ils devaient sans doute traiter avec une déférente commiseration leur studieux camarade. Mais ils devinrent inséparables et les années, les épreuves du destin, ne firent que renforcer ces liens. Pendant les vacances ils l'emmenaient dans leur magnifique propriété de Montigny. André Chénier acceptait de bonne grâce ces invitations tout en se rendant compte de l'impossibilité dans laquelle il se trouvait d'en fournir la moindre contrepartie.

Un peu plus tard il se lia avec François de Pange, de deux ans son cadet, très riche aussi, et intellectuellement supérieur aux Trudaine. Ses parents possédaient un superbe château en Champagne. André Chénier y fut invité également. Ainsi tantôt chez les Trudaine, tantôt chez les de Pange, le jeune écolier s'initiait à une vie de luxe et de raffinements qui s'accordait parfaitement avec son caractère fait de nonchalante volupté dont l'avait gratifié dans une assez forte proportion son ascendance levantine.

Ses études terminées (vers 1781), André Chénier se vit octroyer l'autorisation d'assister aux « réceptions » de sa mère. Dans ce milieu un peu hétéroclite et sans cesse mouvant

que formait le contingent des invités de la « belle Grecque », il fit la connaissance du poète Le Brun, lequel, malgré une grande différence d'âge (il était son aîné de trente-trois ans), devint son ami et semble avoir partagé avec les camarades de collège de Chénier, les premières confidences poétiques de celui-ci.

La vie qu'il menait après sa sortie du collège se présentait sous un double aspect. Une partie de ses journées était réservée à la lecture et aux exercices littéraires, mais la plupart de ses soirées semblent avoir été consacrées aux divertissements mondains. Les deux Trudaine qui avaient perdu leur père peu de temps avant l'achèvement de leurs études, se sentant désormais libres et indépendants, se jetèrent avec une sorte de frénésie dans une vie de plaisir et de dissipation. Chénier fut leur compagnon fidèle et indéfectible. On se partageait en toute équité les plaisirs et les femmes. Parmi ces dernières, cueillies sans difficulté dans les coulisses de l'Opéra ou dans quelque lieu encore moins austère, André Chénier distingua une jeune personne qui ne mit pas beaucoup d'hésitation à lui accorder un maximum, présumé raisonnable, de ses faveurs. Malheureusement le jeune homme crut à une certaine stabilisation d'un état de choses jugé purement épisodique par sa partenaire qu'il immortalisera sous le nom de Lycoris dans ses vers. De là, des crises de désespoir, des menaces, des malédictions, des imprécations sans fin et sans limites. Ses amis se montrent alarmés au plus haut degré de la tournure que vient de prendre cette aventure éphémère à laquelle personne n'attachait la moindre importance. L'éminent aîné, Le Brun, le réprimande gentiment en vers et lui prodigue des conseils, des recommandations... Peine perdue, André Chénier se montre inconsolable.

De sa lointaine résidence au Maroc son père tendre et vigilant adressait au Roi, en 1781, la requête suivante :

« M. de Chénier a quatre fils, tous bien constitués et pour l'éducation desquels il n'a rien épargné. Il destine l'aîné au corps diplomatique et les trois autres au service militaire. L'un est placé, il y a près d'un an, en qualité de cadet-gentilhomme en pied, au régiment de Bassigny... le second est reçu au régiment de Lescure-Dragons... Comme beaucoup de ses titres sont égarés, et que ce qui lui reste ne suffit pas pour remplir les conditions de l'ordonnance qui vient de paraître\*, il supplie

\* L'ordonnance du 22 mai 1781 exigeait du candidat aux nouvelles sous-lieutenances la présentation d'un certificat de noblesse délivré par le généalogiste officiel.

*Sa Majesté de vouloir bien recevoir son troisième fils dans ses troupes, en faveur de ses propres services et de la qualité de sa place. »*

*Ainsi, par la volonté de son père, André Chénier se voyait dirigé vers la carrière des armes. On pourrait se demander pourquoi... Peu résistant physiquement, affligé d'une gravelle devenue chronique, attiré par les lettres et les arts, il semblait être fait pour une existence sédentaire et tout désigné pour remplir honorablement quelque fonction administrative ou judiciaire. Mais pour cela il aurait fallu poursuivre les études, ce qui nécessitait des dépenses supplémentaires que M. de Chénier paraissait ne plus pouvoir assumer. Une sous-lieutenance au contraire pouvait devenir vacante du jour au lendemain et après une présence effective de quelques semaines ou, en envisageant le pire, de quelques mois, le jeune « volontaire » aurait trouvé une situation de tout repos, du moins au point de vue matériel. On ferma les yeux en haut lieu sur certaines lacunes qu'offraient les preuves produites par André Chénier pour attester la noblesse de ses origines et à partir de l'automne 1782 il fut admis en qualité de cadet-gentilhomme au régiment d'Angoulême-infanterie, alors en garnison à Strasbourg.*

*André Chénier accepta sans enthousiasme son nouveau destin. Mais il ne fit entendre nulle protestation. Peut-être, après ses déceptions intimes et la « trahison » de la volage Lycoris, tout lui était devenu indifférent (il venait d'avoir vingt ans à peine). Toujours est-il que désormais on le voit affublé d'un uniforme qui ne lui va guère, et acharné contre la perruque réglementaire qui décidément n'arrive pas à s'accorder avec sa grosse tête aux proéminences fortement marquées.*

*On a peu de renseignements sur sa vie de soldat. La seule chose qu'il en a retenue, du moins dans ses vers, c'est le clairon qui sonne le réveil avant l'aube, chose qui ne semble pas lui avoir plu beaucoup. Des biographes zélés ont insisté longuement sur les facilités qu'André Chénier avait eues pour se mettre en rapport avec les nombreux érudits que comptait alors cette illustre cité universitaire et pour faire de fréquentes visites à sa belle bibliothèque. Ce sont là des hypothèses parfaitement plausibles, mais il serait vain d'en chercher la confirmation dans ses écrits. Tout ce qu'on y trouve c'est un discret hommage aux « pieds d'ivoire » des jeunes Alsaciennes qu'il avait l'occasion d'observer pendant qu'elles se baignaient dans le Rhin. Quant au vieux fleuve légendaire, il n'a pas l'air d'avoir goûté infiniment la sombre rumeur de ses flots :*

Laisse gronder le Rhin...

*recommande-t-il à un ami qui habite dans le voisinage du fleuve.*

*Cet ami s'appelait de Brazais ; riche et aimable gentilhomme, épris de poésie, que Le Brun avait amené un jour chez Mme de Chénier. Car, bien que capitaine dans un régiment en garnison à Strasbourg, M. de Brazais passait la plus grande partie de l'année à Paris ou bien dans ses terres, en Normandie. Il faisait pourtant, de temps en temps, quelques apparitions à son régiment. Son grade lui permettait d'avoir en ville un confortable appartement et on peut supposer avec assez de vraisemblance que Chénier profitait de toute occasion pour s'y trouver le plus souvent possible. M. de Brazais était le premier à en profiter : cela lui permettait de lire à André Chénier ses productions poétiques et de recevoir les conseils de son jeune ami.*

*Malheureusement ces rencontres ne durèrent qu'un temps très limité. Dès le début d'octobre le marquis de Brazais part en congé et André Chénier reste seul. C'est donc un triste et solitaire hiver qu'il passera dans cette ville où il ne connaît personne, où il se sent étranger à tout le monde, à commencer par ses propres camarades du régiment. Seulement, comme toujours, il subit sans récriminer sa destinée, et accepte, résigné, le sort qui l'attend, dans l'espoir toutefois qu'une fois devenu officier au moins les conditions matérielles de son existence se trouveraient améliorées.*

*Cet espoir ne dut pas se réaliser. Le 17 mars 1783, il apprend que la sous-lieutenance vacante qu'il convoitait était attribuée à un cadet-gentilhomme sortant de l'École militaire. Il ne se sentit pas le courage d'attendre la suivante et fit parvenir à ses supérieurs la demande d'être autorisé à reprendre sa liberté. On ne le retint pas et il partit pour Paris.*

*Pendant son absence qui avait duré environ six mois la vie de sa famille avait subi de profonds changements. M. de Chénier, après tant d'années passées chez les Marocains, prétextant sa santé délabrée, sollicita son rappel en France. Satisfaction lui fut donnée, mais en même temps on l'invita à « faire valoir ses droits à la retraite ». En raison de ses bons services et de son mauvais état de santé, une pension de six mille livres lui fut octroyée.*

*Donc, le voici de nouveau à Paris. Il a fallu réorganiser radicalement le train de vie de sa famille. On commença par changer d'appartement. On quitta l'aristocratique Marais et on alla dans le quartier du Sentier, dans une maison bour-*

geoise de modeste apparence. Le « salon », sinon complètement fermé, ne fonctionne plus qu'au ralenti, ce qui a dû aider à rétablir l'équilibre dans le budget familial. D'autre part si les revenus de M. de Chénier s'étaient trouvés du coup réduits dans une si forte proportion, ses charges avaient diminué sensiblement en même temps. Les deux fils aînés vivaient déjà de leurs propres moyens et avaient quitté le toit paternel. La fille Hélène finit par trouver un mari. Aussi ne doit-on pas être surpris en le voyant accueillir les bras ouverts le militaire manqué. Non seulement il ne lui reprocha pas d'avoir anéanti ainsi dans un mouvement de dépit toutes ses espérances laborieusement forgées, il le laissa au contraire vivre à son aise et lui alloua même une petite pension pour lui permettre de pourvoir à ses menues dépenses de jeune homme.

André Chénier reprit immédiatement et joyeusement le contact avec l'ambiance parisienne. Dans sa hâte de profiter le plus tôt possible des plaisirs de table et d'amour dont il était privé depuis plusieurs mois, il semble avoir dépassé de beaucoup les limites de ses capacités physiques, et sa santé s'en ressentit. Une crise aiguë de coliques néphrétiques l'immobilisa pour quelque temps : il s'en montra vivement affligé et crut même, à un moment donné, d'être condamné à « traîner à vingt ans une infirme vieillesse ».

Au cours de l'hiver 1783-1784, André Chénier vit sagement et paisiblement dans la mansarde qui lui fut octroyée lors de son retour au logis familial. Dans ce « Louvre » dont le toit s'abaisse sur sa tête il « dort, chante, lit, pleure, étudie et pense » parmi des « livres, dessins, crayons confusément épars » sur le lit, les sièges et la table. Les Trudaine ne l'oublent pas. Vient l'époque des vacances, ils ont formé le projet de les passer en Suisse : bien entendu Chénier sera du voyage. Et les voici tous les trois parcourant pendant le mois de septembre 1784 les monts et vallées helvétiques. On connaît à peu près les étapes du trajet, mais on ne sait pas grand'chose des impressions que celui-ci avait pu éveiller chez le poète. Pour dire la vérité, on n'en sait rien du tout, et, pour combler ce vide, on s'est vu réduit dans telle de ses biographies à décrire longuement les magnifiques paysages qu'André Chénier a certainement dû rencontrer sur sa route.

Ce séjour en Suisse semble avoir produit sur sa santé les plus heureux effets et dès son retour, se sentant complètement rétabli, il se lança dans le tourbillon des plaisirs avec une ardeur décuplée.

*Cette fois il ne s'agit pas seulement de joyeuses orgies d'une bande de jeunes écervelés. Une femme entre dans sa vie pour y occuper pendant près de trois ans une place dominante. Après sa malencontreuse aventure avec « Lycoris », Chénier semble ne pas avoir dépassé dans le domaine sentimental le diapason de vagues rencontres de passage sur lesquelles nous ne possédons que des indices plus vagues encore. Le caractère même de ses relations avec l'« infidèle » qui l'avait tant fait souffrir nous permet de comprendre qu'il ne s'agissait guère d'une liaison effective et durable. A présent il en sera tout autrement.*

*Mme de Bonneuil, âgée d'un peu plus de trente ans, donc son aînée de dix ans au moins, mère de trois filles presque en âge de se marier elles-mêmes, avait épousé un vieux gentilhomme infirme, affligé d'une maladie nerveuse qui rendait son intimité assez désagréable. Elle commença par accueillir le poète dans son salon, puis l'été venu, elle le fit venir à Sénart où son mari possédait un beau château aux bords d'une forêt splendide. Devint-elle la maîtresse de Chénier déjà à Paris ? On l'ignore. En tout cas plus d'un passage de « Camille » ne laisse aucun doute sur le caractère de leurs relations à Sénart. André Chénier l'aima « éperdument ». Ainsi s'exprime un contemporain à un demi-siècle de distance. Quant à Mme de Bonneuil... la question paraît assez délicate. Cette séduisante personne avait une conception de la fidélité bien particulière. Exclusive et exigeante quand il s'agissait de son amant, elle se jugeait dispensée de fournir l'équivalent et n'hésitait pas à le laisser seul à Sénart pour partir en voyage d'agrément avec des amis. En attendant son retour André Chénier se désole, tue le temps en promenades et écrit des vers...*

*A la rentrée, André Chénier essaya de prendre sa revanche. Une brève mais assez tumultueuse rencontre avec une « belle insulaire » que protègent jalousement des indiscretions de la postérité les initiales restées énigmatiques de D'. Z. N. et une « amitié intellectuelle » avec une jeune et charmante Irlandaise dotée, elle aussi, d'un vieil et grotesque époux, tel se présente, dans ses lignes générales, le bilan de l'activité sentimentale d'André Chénier pendant la saison d'hiver de 1784-1785. Sans compter les « accidents » divers, formant la suite inévitable des soupers nocturnes en joyeuse compagnie dont la série se poursuivait à un rythme plutôt accéléré. Tant et si bien que Chénier tomba malade de nouveau. Donc, de nouveau, régime à suivre, restrictions alimentaires et autres, soirées studieuses, et, l'été venu, une cure de campagne chez les Trudaine...*

*Septembre arrive : les deux frères ne tiennent plus sur place et pensent à un nouveau voyage. Cette fois leurs appétits de visions fraîches et neuves se sont sensiblement accrus : ils se proposent, après avoir visité l'Italie, de pousser jusqu'à Constantinople et peut-être même plus loin encore. Chénier exulte de joie (car il va sans dire qu'il participe à l'entreprise). Il va voir enfin les lieux où ses yeux s'ouvrirent à la lumière du jour, cette terre divine qui a bercé les premières années de son enfance encore inconsciente. Il a hâte de se mettre en route.*

Partons, la voile est prête et Byzance m'appelle...

*D'ores et déjà il s'imagine toucher le sol sacré et dans des vers demeurés célèbres il envoie au loin l'inoubliable salutation :*

Salut, Thrace, ma mère et la mère d'Orphée,  
Galata, que mes yeux désiraient dès longtemps...

*Le « grand dessein » n'a pu s'accomplir. Après un bref séjour en Italie les trois touristes retournèrent en France. On ne sait pas au juste quelle fut la cause de ce brusque changement. On a supposé que l'état de santé de Chénier rendit impossible une longue traversée. On sait du reste qu'il n'avait nullement le pied marin et le mal de mer le fera cruellement souffrir bientôt. Toujours est-il que dès fin novembre André Chénier réapparaît dans les réunions mondaines de la capitale.*

*Ainsi pendant deux ans environ André Chénier mène une vie somme toute fort agréable, en tout cas exempte de soucis matériels immédiats et entrecoupée de brèves périodes de maladie qui, sans mettre ses jours en danger, l'obligent de temps en temps à remplacer les bals et les soupers par des lectures et par des méditations. Rien ne nous autorise à conclure que ce genre d'existence lui déplaisait. Tout nous induit à croire au contraire qu'il ne demandait pas mieux que de continuer à vivre dans cette douce oisiveté. Mais la situation matérielle de son père devenait de plus en plus fâcheuse. Ses économies étaient presque totalement épuisées. Il avait confié les clefs de la caisse à sa femme. Les résultats s'en avérèrent déplorables. Le jeune Marie-Joseph s'étant découvert une vocation d'auteur dramatique ne parlait que de ses projets de faire représenter des tragédies futures chez les Comédiens Français, sans se soucier autrement de subvenir aux frais de son entretien. Le gendre si longuement attendu et sur lequel il fondait tant de belles espérances, M. de La Tour, loin de justifier celles-ci,*